

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting Procès verbal / Minutes

Jeudi le 3 janvier 2013

À la session extraordinaire du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau Municipal), et à laquelle sont présents Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; Mesdames les Conseillères CLAUDIA DUBEAU et Messieurs les Conseillers JACQUE GAUTHIER, CLAUDE PICHÉ , LÉON LANCE, VICTOR BISSON, tous formant quorum sous la présidence du Maire.

ABSENT : Conseillère NANCY DAGENAIS (Motivée)

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Monsieur le Maire après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

01-01-2013

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE VICTOR BISSON
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

02-01-2013

Attendu que la Municipalité d'Otter Lake est éligible à une aide financière dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2010-2013)

Attendu que ce programme est applicable à des travaux découlant d'un plan d'intervention sur les infrastructures d'aqueduc et d'égout

Attendu que le plan d'intervention a été réalisé par la firme CIMA+

Attendu que CIMA+ a préparé les documents relatifs à la demande d'aide financière au programme TECQ 2010-2013

Attendu que la demande d'aide financière a été acceptée par le MAMROT, comprenant entre autres des travaux de remplacement d'aqueduc sur la rue Lafleur, et attendu que des plans doivent être préparés pour ces travaux

En conséquence, il est proposé par LÉON LANCE
Et résolu

Que la firme CIMA+ soit mandatée pour réaliser les plans requis, incluant plus particulièrement les activités suivantes :

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting

Procès verbal / Minutes

- Relevés d'arpentage
- Mise en plan des relevés
- Évaluation environnementale phase 1 et inventaire faunique et floristique
- Conception
- Estimation des coûts
- Surveillance partielle des travaux (deux visites durant la réalisation)
- Attestation de conformité à la fin des travaux
- Plans tel que construit

Que la rémunération soit basée sur la méthode horaire selon les taux recommandés par l'Association des ingénieurs-conseils du Québec, avec un budget maximum de 25000\$, taxes incluses.

Adopté

03-01-2013

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE CLAUDIA DUBEAU
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte le Grille des salaires 2013 comme présenté par la directrice générale pour refléter les augmentations de salaires décrit dans le budget 2013 adopté le 18 décembre, 2012. Excluant le Dépt. de feu and la rémunération du conseil. Signer par le maire le 3 janvier 2013.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting

Procès verbal / Minutes

04-01-2013

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée à 19H55.

Adopté

GRAHAM HAWLEY, Maire

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale